Nouvelle loi

Genève cherche à mieux intégrer les étrangers

Cours de français, postes de coordinateurs sociaux: Thierry Apothéloz propose des pistes afin que les nouveaux venus apprennent la langue, travaillent et votent.

Laurence Bézaguet

Dans son discours du 1er Août, Marco Chiesa, président de l'UDC Suisse, a qualifié les villes de gauche de «championnes des parasites sociaux en faisant venir en masse dans notre pays d'autres personnes qui vivent aux crochets des Suisses». Un discours aux relents fascisants *(notre édition du 3 août)* qui ne freine pas la fibre humaniste du conseiller d'État genevois Thierry Apothéloz. Le patron du Département de la cohésion sociale annonce en primeur à la «Tribune de Genève» sa volonté d'élaborer une nouvelle loi sur l'intégration d'ici au printemps 2022.

«La loi cantonale a 20 ans, elle doit être réactualisée, motive le magistrat. La Confédération s'est depuis lors beaucoup mobilisée et a mis plus de moyens pour favoriser de nouvelles actions. Comme Genève, la Suisse a compris la nécessité de faciliter l'intégration des arrivants en levant notamment les barrières qui les empêchent de travailler.» Le cadre légal suisse a ainsi évolué avec la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration (jusqu'alors Loi sur les étrangers), en vigueur depuis le 1er janvier 2019.

Pour concrétiser son projet, Thierry Apothéloz va lancer une large concertation avec les acteurs du secteur de l'intégration cet automne. Une multitude d'associations, le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE), l'Hospice général et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), notamment. Des pistes se dessinent alors que près de 200 projets sont déjà en cours, pour un budget de 5,5 millions de francs par an. Tour d'horizon.

Intégration
Les leçons peuvent se donner de différentes façons. Ici, des cours de français au parc des Franchises.
MAURANE DI MATTEO

Cours de français

La maîtrise du français est dorénavant indispensable pour vivre et travailler dans le canton de Genève. La Confédération exige des compétences linguistiques au moment de l'octroi ou de la prolongation d'une autorisation. Des cours, suivis d'un examen oral, sont requis. Le Conseil fédéral ne préconise pour l'heure pas de tester le niveau écrit des candidats au sésame. Durant le semi-confinement, des formations en ligne ont pu être données pour rattraper les retards. Et puis, le Bureau de l'intégration a renforcé le dispositif des «Cours au parc», mis en place en 2015. Sans inscription et gratuite, cette offre a pour but de permettre une participation spontanée et une entrée facilitée dans le processus d'apprentissage, en partenariat avec l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière/OSEO Genève et l'Université populaire albanaise. Au final, ce sont plus de 600 heures de cours, qui ont été dispensées à 140 personnes en moyenne par soirée au parc La Grange. Un programme similaire a eu lieu au Jardin botanique alpin à Meyrin.

Coordinateurs dans les quartiers

Un aménagement axé sur la mixité sociale a jusqu'à présent permis d'éviter des ghettos et le communautarisme qui les caractérise. Qu'en sera-t-il des nouveaux quartiers apparus ces derniers mois ou en cours d'élaboration à l'échelon cantonal? Les Communaux d'Ambilly, attendus depuis des décennies à Thônex, La Chapelle – Les Sciers et Les Cherpines à Plan-les-Ouates. Sans oublier Les Adrets à Lancy et L'Étang à Vernier, où les premiers locataires ont commencé à s'installer. Le défi consistera dans tous ces lieux d'habitation à accompagner les nouveaux arrivants pour construire un bien-vivre-ensemble et garantir la cohésion sociale. L'État finance ainsi cinq postes de coordinateurs sociaux dans les communes de Meyrin, Vernier, Lancy, Versoix et Thônex. «L'intégration passe beaucoup par la proximité», note Thierry Apothéloz. Il en sait quelque chose, lui qui a administré Vernier durant quinze ans.

Absentéisme politique

L'absentéisme politique montre le chemin qu'il reste à faire pour tous ceux qui prônent l'intégration et le vivre-ensemble. Dans le cadre des élections communales des 15 mars et 20 avril 2020, la campagne «15/03 mobilisons-nous, faisons entendre notre voix, votons pour notre commune» a été déployée dans l'espace public en faveur des personnes de nationalité étrangère disposant du droit de vote communal. Or, le 15 mars, 40,2% des citoyens suisses de Genève ont participé aux élections municipales, contre 23,3% pour les résidents étrangers du canton. Un écart considérable, sans commune mesure cependant avec le gouffre qui sépare la participation des détenteurs du passeport à croix blanche de celle des communautés portugaise et espagnole: 12,8% pour la première, 17,4% pour la seconde! Des communautés pourtant inscrites dans notre paysage depuis très longtemps…

Conseil des habitants

Parmi les projets innovants, celui du Conseil des habitants à Vernier, mené en partenariat avec l'Université de Genève, doit bonifier la participation citoyenne. Il s'agit de prendre en compte les décisions des habitants et faire en sorte qu'elles aient un impact sur la politique communale. L'assemblée conclusive s'est tenue le 12 mai 2021. Trois thèmes prioritaires ont été choisis: solidarité et entraide, insertion et intégration, et aménagement du territoire et transports. Cette initiative participative doit permettre de montrer à ces personnes que leurs avis sont entendus et les motiver ensuite à voter.

> «La maîtrise du français est dorénavant indispensable pour vivre et travailler dans le canton de Genève.»

Chapiteaux enchantés

Lancés il y a juste un an, les Chapiteaux enchantés ont pour but de créer du lien social dans des quartiers défavorisés, entre familles vulnérables et isolées. Destinée aux 0-4 ans, cette nouveauté ambitionne de proposer des prestations à une population qui n'ose pas forcément en profiter. «L'objectif est d'offrir à ces personnes, au bas de leurs immeubles, des prestations auxquelles la plupart d'entre elles ne recourent jamais sans cela, explique le responsable cantonal de la Cohésion sociale. On met en quelque sorte le pied dans la porte. Pour la bonne cause.» Ces activités visant à favoriser l'intégration dès le plus jeune âge ont été testées dans deux communes en 2020 (quartier des Auréas à Carouge et parc Navazza-Oltramare à Lancy), puis dans quatre communes cette année.

Les Coccinelles

Autre prestation dans le secteur de la petite enfance: les Coccinelles sont des lieux d'accueil dans les centres d'hébergement collectif de l'Hospice général pour les enfants entre l'âge d'apprendre à marcher et celui d'entrer à l'école obligatoire. Ces structures permettent de familiariser les familles avec l'accueil préscolaire pratiqué dans notre canton. La première Coccinelle a vu le jour il y a sept ans à Anières à l'initiative des parents.

Aide fédérale

Pour financer ces projets et mesures diverses, comme les cours de français, mais aussi des bilans de compétences, des appuis scolaires et autres espaces logopédie (suivis en 2020 par 181 enfants de 3,2 ans de moyenne d'âge), le Canton peut compter depuis mars 2020 sur l'aide de l'Agenda intégration suisse (AIS). Celui-ci accorde un forfait de 18'000 francs par personne au bénéfice d'un permis B ou F. L'an dernier, 984 d'entre elles ont profité du dispositif, avec comme principaux pays représentés l'Afghanistan, l'Érythrée, la Syrie, la Turquie et l'Irak.

Lutte contre le racisme

La nouvelle loi fédérale sur les étrangers et l'intégration doit faciliter l'accès au marché du travail. Or, les barrières de l'emploi restent fermées pour de nombreux postulants. Être Noir, musulman, juif ou Rom demeure un obstacle pour accéder à un emploi. Et même pour vivre sereinement dans une ville pourtant aussi multiculturelle que Genève. La mobilisation extraordinaire contre le racisme anti-Noirs, l'an dernier, en atteste. Pour la première fois, 15'000 personnes s'étaient rassemblées à Genève pour condamner le meurtre de George Floyd – dans le cadre des manifestations Black Lives Matter ayant lieu dans le monde entier – mais également pour protester contre la criminalisation des non-Blancs et les violences policières. Face à ce fléau, le 1er septembre 2020, Thierry Apothéloz et le conseiller administratif de la Ville de Genève Alfonso Gomez ont réuni plus de 60 personnes afro-descendantes, spécialisées dans divers domaines. Ambition: renforcer les moyens de prévention contre les stéréotypes, les préjugés et le racisme, défendre des victimes et des témoins d'actes de racisme et examiner le passé colonial de la Suisse. «Nous devons faire plus et mieux», admet Thierry Apothéloz.

Lire l'éditorial en une: «La riposte d'Apothéloz à l'UDC»